

Secrétariat général du gouvernement

Nouméa, le

12 FEV. 2024

Direction des ressources humaines et de la fonction
publique de Nouvelle-Calédonie

Service recrutement

Mél : drhfpnc.concours@gouv.nc
Tél. : 25.61.74 ou 25.61.09
Affaire suivie par Glenda Apikaoua et Marilyn Charmon

N° 2024-DRHFPNC- 8610

CIRCULAIRE

à l'attention de Mesdames et Messieurs les employeurs publics de Nouvelle-Calédonie

Objet : Campagne de promotion professionnelle des fonctionnaires au sein de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie au titre de l'année 2024.

P.J : 5

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture de la campagne de promotion professionnelle au titre de l'année 2024 pour l'accès aux corps supérieurs dont vous trouverez la liste en pièce jointe.

Les fonctionnaires, remplissant les conditions requises, sont invités à présenter leur candidature en déposant leur dossier de demande de promotion professionnelle (formulaire et pièces justificatives) auprès de leur employeur, **avant le 15 mars 2024 16h**.

Chaque employeur dispose ensuite d'un délai **jusqu'au 24 mai 2024** afin de :

- contrôler la conformité et la complétude du dossier,
- transmettre les dossiers **conformes**, revêtus de son avis motivé, à la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie (DRHFPNC). Il appartiendra à l'employeur d'informer officiellement les candidats, ne répondant pas aux critères réglementaires, que leur demande de promotion est refusée.

Tout dossier incomplet à la date du 15 mars 2024 ou parvenu hors délai ne pourra pas être pris en compte.

Je compte donc sur votre collaboration pour veiller au respect des échéances ci-dessus indiquées et pour informer l'ensemble de vos agents de l'ouverture de cette campagne et des modalités d'inscription.

La DRHFPNC (service recrutement) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Séverine BONNARDEL
Directrice de la DRHFPNC